

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° CE1055

présenté par

M. Chassaing, M. Asensi, M. Azerot, Mme Bello, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier,
M. Carvalho, M. Charroux, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Marie-Jeanne, M. Nilor, M. Sansu et
M. Serville

à l'amendement n° CE171 de M. Peiro

ARTICLE PREMIER

I. A l'alinéa 5, supprimer le mot :

« triple ».

II. Au même alinéa, après le mot :

« dimension »,

insérer le mot :

« internationale, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement introduit ici la dimension internationale de l'agriculture qui s'impose aux politiques européennes et nationales.